

NICE OCEAN BUSINESS FORUM

9 – 11 juin 2025, Hub de l'Innovation, Nice

Appel à Candidatures

*Vous êtes une entreprise spécialisée dans l'économie de la mer ?
Vous déployez des solutions innovantes en faveur de la préservation de nos océans ?*

*Venez valoriser vos actions et développez de nouvelles opportunités économiques auprès
d'acteurs et partenaires à l'échelle internationale !*

Dans le cadre de la Conférence des Nations Unies pour l'Océan et de l'année de la Mer, la Métropole Nice Côte d'Azur organise le **Nice Ocean Business Forum**, en partenariat avec la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rising Sud, Team Nice Côte d'Azur et le Pôle Mer Méditerranée.

Du 9 au 11 juin 2025, cet évènement à vocation économique réunira plus de 300 acteurs de la filière bleue (entreprises, délégations internationales, institutions publiques et experts) autour de plusieurs temps forts : tables rondes, pitches d'entreprises, démonstrateurs innovants, networking et expériences immersives.

1. Objectif de l'Appel à candidatures

Cet appel à candidatures vise à **identifier les entreprises et solutions innovantes qui seront présentées et valorisées pendant le Nice Ocean Business Forum.**

Les entreprises sélectionnées auront accès à :

- Un espace dédié par entreprise pour présenter leurs produits et services pendant les 3 jours de l'évènement ;
- Des opportunités business à travers des rencontres et échanges qualifiés avec les acteurs économiques nationaux et internationaux présents ;
- Des sessions pitches ;
- Une visibilité médiatique via les supports de communication de l'évènement et la présence de la presse ;
- Des ateliers et tables rondes thématiques.

2. Critères et profils des candidats

Les critères d'éligibilité :

- Être une entreprise ayant son siège social en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- Être spécialisée dans la filière de l'économie de la mer et/ou proposer un projet innovant dans les domaines marins et maritimes ;
- Démontrer des pratiques respectueuses de l'environnement, avec une attention particulière aux impacts sur les écosystèmes marins.

Les produits et solutions recherchées s'inscrivent dans les domaines suivants :

- Biotechnologies marines et aquaculture durable ;
- Energies marines renouvelables (hydrolien, énergie houlomotrice, etc.) ;
- Intelligence artificielle appliquée au domaine maritime ;
- Protection de l'environnement marin (réduction de l'impact écologique, gestion durable des ressources marines, protection des zones littorales, etc.) ;
- Gestion durable des infrastructures portuaires ;
- Technologie de navigation et automatisation (drones marins, navigation intelligente, etc.) ;
- Transport maritime et solutions logistiques (réduction de l'empreinte carbone, système de propulsion alternatif, etc.).

Critères de sélection

- Pertinence sectorielle : proposer des produits/services relevant de la filière de l'économie de la mer ;
- Potentiel d'attractivité et commercialisation auprès de donneurs d'ordre nationaux et internationaux ;
- Maturité des innovations proposées dans l'un des domaines mentionnés ci-dessus ;
- Impact environnemental : contribution à la protection et préservation des écosystèmes marins.

Modalités de candidature

Pour faire acte de candidature, il convient de :

- **Remplir le formulaire de candidature en ligne**
- Fournir un "Pitch Deck" respectant le plan suivant : *1. Introduction / 2. Produit-service / 3. Traction (réalisations) - Preuve de marché / 4. Descriptif de l'impact économique, environnemental et sociétal / 5. Equipe et compétences*

Les candidats devront également fournir les documents suivants :

- Kbis de moins de 3 mois ;
- Attestation de mise en règle des obligations fiscales et sociales ;
- Attestation d'assurance.

Date limite de candidature : dimanche 4 mai 2025 minuit.

Les dossiers seront évalués par un jury d'experts. Nous nous laissons la liberté de contacter les candidats afin d'avoir des éléments complémentaires si besoin.

3. Conditions de participation

Les entreprises sélectionnées seront notifiées dans le courant du mois de mai 2025.

Les frais de transport, hébergement et autres frais divers sont à la charge de l'entreprise.

4. Contacts

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter :

Monsieur Akrem EL MEJRI

Chef de projets Economie de la Mer

akrem.el-mejri@nicecotedazur.org

Tél : 04 89 98 23 54